



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS

SOUS-DIRECTION OPÉRATIONS, PRÉVISION, PRÉVENTION
GROUPEMENT DES OPÉRATIONS
SERVICE DOCTRINES OPÉRATIONNELLES

ARRÊTÉ SDOPP GO SDO 2026-03

Fixant la liste d'aptitude opérationnelle des Sapeurs-pompiers et
du Secours Animalier du Service départemental d'incendie et
de secours de Seine-et-Marne

Le Préfet de Seine-et-Marne,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,

VU le code général des collectivités territoriales ;
VU la Loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;
VU la Loi n° 2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et
valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels ;
VU l'arrêté préfectoral 2022-CAB-SIDPC-1672 portant approbation du SDACR 2022 du service
départemental des services d'incendie et de secours de Seine-et-Marne ;
VU l'article L214 du code rural concernant la protection des animaux ;
VU le décret n° 2006-220 du 23 février 2006 relatif à la détention et à l'utilisation des projecteurs
hypodermiques par les services d'incendie et de secours ;
VU l'arrêté du 11 décembre 2017 relatif à l'utilisation des médicaments vétérinaires destinés à la capture et
à la contention des animaux domestiques ou sauvages par les services d'incendie et de secours ;
VU la note de service NDS GO SDO n° 2019-010 relative à la mise en œuvre de la télé anesthésie par les
sapeurs-pompiers animaliers du service départemental des services d'incendie et de secours de Seine-et-
Marne ;

Arrête,

Article 1^{er} : Liste d'aptitude opérationnelle.

**Liste d'aptitude opérationnelle des Secours Animaliers
du SDIS de Seine-et-Marne**

	Mat.	Grade	Nom	Prénom	Emploi	Habili- tation	KTAN*	Serpents Venimeux	Prompt secours	Sauvetage capture
1			DELEUZE	CÉLINE	Référente départementale et conseiller technique (CT)	SAN3	X	X	X	X
2			HOARAU	JEAN- CHRISTOPHE	Référent départemental adjoint zone sud et CT	SAN3	X	X	X	X

	Mat.	Grade	Nom	Prénom	Emploi	Habili- tation	KTAN*	Serpents Venimeux	Prompt secours	Sauvetage capture
3			THOMAS	XAVIER	Référent départemental adjoint zone nord et CT	SAN3	X	X	X	X
4			DELZENNE	GUILLAUME	Référent départemental adjoint matériel et CT	SAN3	X	X	X	X
5			BRAUD	JULIEN	Chef d'équipe	SAN2	X	X	X	X
6			BRAYER	MICHAEL	Chef d'équipe	SAN2	X	X	X	X
7			BRIARD	PASCAL	Chef d'équipe	SAN2	X	X	X	X
8	:		CHARTRAIRE	NICOLAS	Chef d'équipe	SAN2	X	X	X	X
9			CHEVALIER	CYRIL	Chef d'équipe	SAN2	X	X	X	X
10			CLEMENT	JULIEN	Chef d'équipe	SAN2	X	X	X	X
11	:		CONSTANT	FRANÇOIS	Chef d'équipe	SAN2	X	X	X	X
12			DANTZLINGER	CYRIL	Chef d'équipe	SAN2	X	X	X	X
13			GUCHER	SÉBASTIEN	Chef d'équipe	SAN2	X	X	X	X
14			GUYOT	RÉMY	Chef d'équipe	SAN2	X	X	X	X
15			KNUCHEL	FRÉDÉRIC	Chef d'équipe	SAN2	X	X	X	X
16			RUIZ	ARNAUD	Chef d'équipe	SAN2	X	X	X	X
17			SEGERIE	THIERRY	Chef d'équipe	SAN2	X	X	X	X
18	:		SOURDET- WALLOIS	ANTHONY	Chef d'équipe	SAN2	X	X	X	X
19			TRIGUEL	BENJAMIN	Chef d'équipe	SAN2	X	X	X	X
20	:		TROCHU	CYRILLE	Chef d'équipe	SAN2	X	X	X	X
21			TROULET	BRICE	Chef d'équipe	SAN2	X	X	X	X
22			VIEIRA	JOSÉ	Chef d'équipe	SAN2	X	X	X	X
23	:		AITELLI	DAMIEN	Équipier	SAN1				X

	Mat.	Grade	Nom	Prénom	Emploi	Habili- tation	KTAN*	Serpents Venimeux	Prompt secours	Sauvetage capture
24			AKRICH	YOAN	Équipier	SAN1				X
25			ALMEIDA	KÉVIN	Équipier	SAN1				X
26			BADOUREAUX	VINCENT	Équipier	SAN1				X
27			BAILLEUX	VALÉRIE	Équipier	SAN1				X
28			BAUDRY	ALEXIS	Équipier	SAN1				X
29			BAZIER	CLÉMENT	Équipier	SAN1				X
30			BERY	FABRICE	Équipier	SAN1				X
31			BIGOT	ANAIS	Équipier	SAN1				X
32			BILSKI	LUDOVIC	Équipier	SAN1				X
33			BLANCHET	SÉBASTIEN	Équipier	SAN1				X
34			BOHIC	ROMAIN	Équipier	SAN1				X
35			BORLA	TONY	Équipier	SAN1				X
36			BOROWIEC	ADRIEN	Équipier	SAN1				X
37			BOUETTE	ÉRIC	Équipier	SAN1				X
38			BOULLERET	FRANCK	Équipier	SAN1				X
39			BRETEAUX	VINCENT	Équipier	SAN1				X
40			BRISSOT	PASCAL	Équipier	SAN1				X
41			BUCHILLET	BENOIT	Équipier	SAN1				X
42			BUET	LUDOVIC	Équipier	SAN1				X
43			BUISSON	ALEXIS	Équipier	SAN1				X
44			BURNY	CHRISTOPHE	Équipier	SAN1				X
45			CAMIER	CYRIELLE	Équipier	SAN1				X

	Mat.	Grade	Nom	Prénom	Emploi	Habilitation	KTAN*	Serpents Venimeux	Prompt secours	Sauvetage capture
46			CANTERO	GINO	Équipier	SAN1				X
47			CASACA	VINCENT	Equipier	SAN1				X
48			CAVE	JONATHAN	Équipier	SAN1				X
49			CHABRIAIS	VINCENT	Équipier	SAN1				X
50			CHOCHOY	SÉBASTIEN	Équipier	SAN1				X
51			CHRYSTOWSKI	ALEXANDRE	Équipier	SAN1				X
52			COMBE	YOHAN	Équipier	SAN1				X
53			CORNEAU	BENJAMIN	Équipier	SAN1				X
54			COTTIN	GUILLAUME	Équipier	SAN1				X
55			COUCHEZ	BASTIEN	Équipier	SAN1				X
56			COURTOIS	PRISCILLIA	Équipier	SAN1				X
57			CRIEL	KÉVIN	Équipier	SAN1				X
58			CUVILLIER	EMMANUEL	Équipier	SAN1				X
59			DA ROCHA BAPTISTA	RICARDO	Équipier	SAN1				X
60			DARRICAU	PIERRE-MARIE	Équipier	SAN1				X
61			DE SOUSA COSTA	PAULO	Équipier	SAN1				X
62			DI IOIA	STÉPHANE	Équipier	SAN1				X
63			DINE	ADRIEN	Équipier	SAN1				X
64			DUFOUR	MICKAEL	Équipier	SAN1				X
65			DURAND	ANTHONY	Équipier	SAN1				X
66			FASSY	CYRIL	Équipier	SAN1				X
67			FERREIRA	ADRIEN	Équipier	SAN1				X

	Mat.	Grade	Nom	Prénom	Emploi	Habilitation	KTAN*	Serpents Venimeux	Prompt secours	Sauvetage capture
68			FEYEN	QUENTIN	Équipier	SAN1				X
69			FOUCHEREAU	FABRICE	Équipier	SAN1				X
70			GAMOT	PIERRE	Équipier	SAN1				X
71			GANEE	CYRIL	Équipier	SAN1				X
72			GEORGES	EMMANUEL	Équipier	SAN1				X
73			GILBERT	ERIC	Équipier	SAN1				X
74			GOHIN	NICOLAS	Équipier	SAN1				X
75			HALLART	VINCENT	Équipier	SAN1				X
76			HARZOUNE	DYLAN	Équipier	SAN1				X
77			HELIE	FRÉDÉRIC	Équipier	SAN1				X
78			HOTIN	ETIENNE	Équipier	SAN1				X
79			HUGUET	SÉBASTIEN	Équipier	SAN1				X
80			HURE	THOMAS	Équipier	SAN1				X
81			HYDEUX	STÉPHANE	Équipier	SAN1				X
82			JACQUET	JEFFREY	Équipier	SAN1				X
83			JAOUZE	SAID	Équipier	SAN1				X
84			JULOU	PIERRICK	Équipier	SAN1				X
85			KHLIFI	HICHAM	Équipier	SAN1				X
86			LACHAMBRE	ADRIEN	Équipier	SAN1				X
87			LARIBI	MOHAMED	Équipier	SAN1				X
88			LAURENT	THOMAS	Équipier	SAN1				X
89			LECUIROT	VINCENT	Équipier	SAN1				X

	Mat.	Grade	Nom	Prénom	Emploi	Habilitation	KTAN*	Serpents Venimeux	Prompt secours	Sauvetage capture
90			LETELLIER	CHRISTOPHE	Équipier	SAN1				X
91			LISLET	VIVIEN	Équipier	SAN1				X
92			LOSAY	OLIVIER	Équipier	SAN1				X
93			MANOURY	KÉVIN	Équipier	SAN1				X
94			MARASCO	ROCCO	Équipier	SAN1				X
95			MARCERON	FABIEN	Équipier	SAN1				X
96			MARTIN	WILLIAM	Équipier	SAN1				X
97			MARTIN	CÉDRIC	Équipier	SAN1				X
98			MARTINEZ	KÉVIN	Équipier	SAN1				X
99			MATÉO	GRÉGORY	Équipier	SAN1				X
100			MOSIN	OLIVIER	Équipier	SAN1				X
101			MULLER	JÉRÉMY	Équipier	SAN1				X
102			NEUSS	VINCENT	Équipier	SAN1				X
103			NIELLEZ	TOM	Équipier	SAN1				X
104			NOENS	DÉBORAH	Équipier	SAN1				X
105			PAILHES	JÉRÔME	Équipier	SAN1				X
106			PAPI	LUCAS	Équipier	SAN1				X
107			PATRON	BERTRAND	Équipier	SAN1				X
108			PAUVERT	SÉBASTIEN	Équipier	SAN1				X
109			PERRY	SYDNEY	Équipier	SAN1				X
110			PETER	FABRICE	Équipier	SAN1				X
111			PINARD	STÉPHANE	Équipier	SAN1				X

	Mat.	Grade	Nom	Prénom	Emploi	Habili- tation	KTAN*	Serpents Venimeux	Prompt secours	Sauvetage capture
112			POINTEAU	CYRIL	Équipier	SAN1				X
113			PRENVEILLE	ALEXIS	Équipier	SAN1				X
114			RAULET	VINCENT	Équipier	SAN1				X
115			RICOIS	MICHAEL	Équipier	SAN1				X
116			ROBIN	JONATHAN	Équipier	SAN1				X
117			RODRIGUES	ENRIQUE	Équipier	SAN1				X
118			ROGER	FRÉDÉRIC	Équipier	SAN1				X
119			ROLLAND	LUCAS	Équipier	SAN1				X
120			ROUQUETTE	NICOLAS	Chef d'équipe	SAN1				X
121			RUFI	LAURENT	Équipier	SAN1				X
122			RYCHEN	TIMOTHÉE	Équipier	SAN1				X
123			SCOZZARI	SÉBASTIEN	Équipier	SAN1				X
124			SIDON	YOURI	Équipier	SAN1				X
125			SOUVERIN	DAMIEN	Équipier	SAN1				X
126			UNTERNEHR	THOMAS	Équipier	SAN1				X
127			VOELTZEL	SÉBASTIEN	Équipier	SAN1				X
128			VOISIN	KELLIAN	Équipier	SAN1				X
129			VOLANT	ÉRIK	Équipier	SAN1				X
130			WHEATLEY	ANNE	Équipier	SAN1				X
131			ZEGGANE	MARC	Équipier	SAN1				X

* KTAN : Kit Télé-ANesthésie

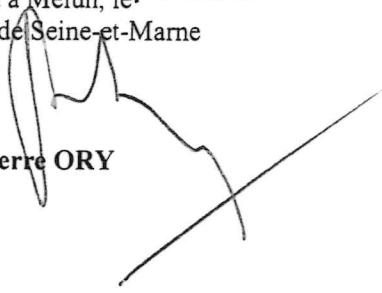
L'ENSEMBLE DES PERSONNELS FIGURANT SUR CETTE LISTE EST AGE DE 18 ANS AU MINIMUM.

Article 2 : Abroge et remplace l'arrêté SDOPP GO SDO 2025-19.

Article 3 : Le tribunal administratif de Melun peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 4 : Le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la Préfecture et du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne.

Fait à Melun, le **2 AVR. 2026**
Le Préfet de Seine-et-Marne


Pierre ORY